

Liste des étangs à visiter

Dans le cadre du suivi scientifique bénévole des anoures de la Région de Biosphère du mont Saint-Hilaire

© Françoise Cot



17 avril 2025

CONNEXION
NATURE

Réserve naturelle Gault

Attention : vous devez vous procurer une carte d'accès valide

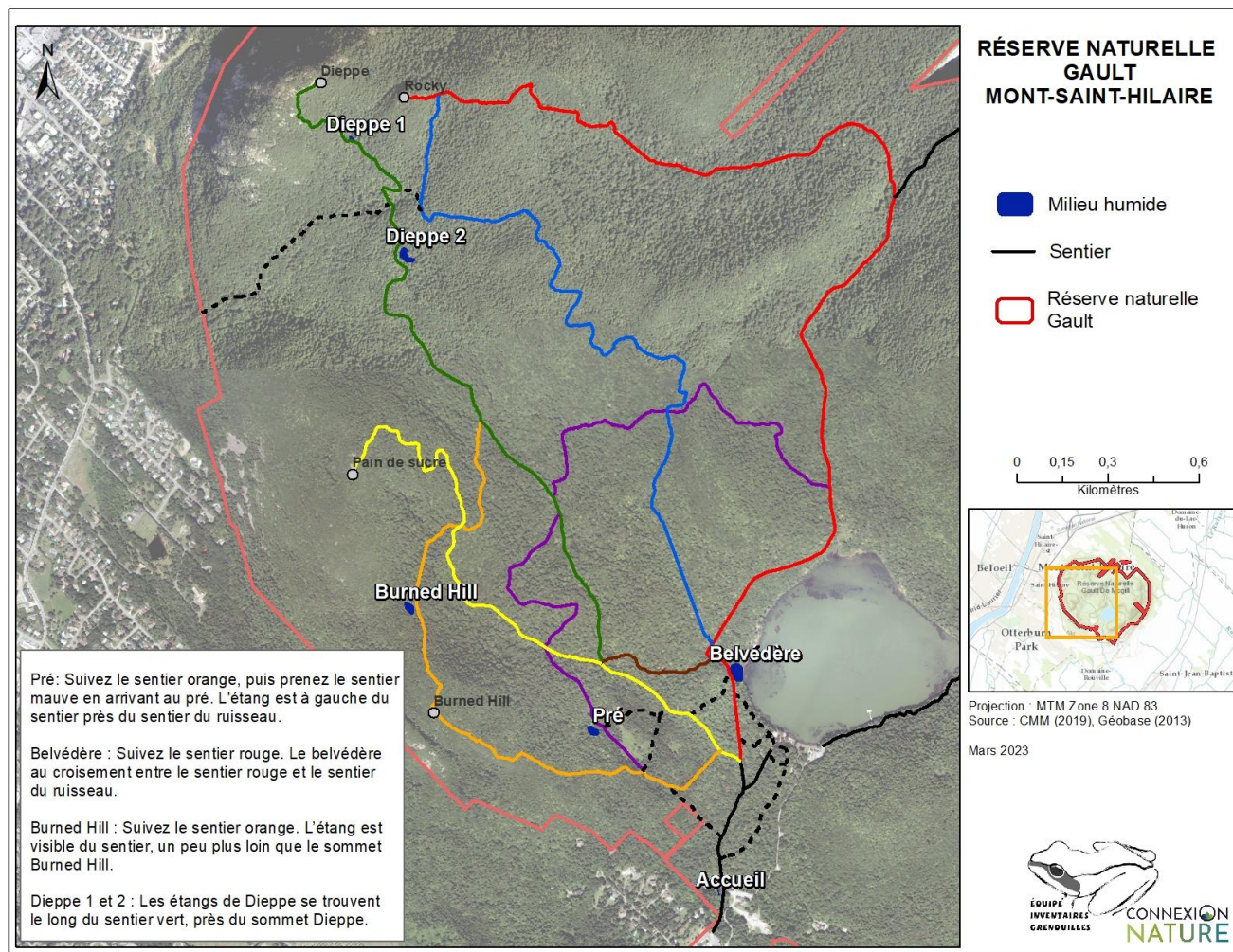
Accueil : L'étang est visible à côté du pavillon d'accueil de la Réserve naturelle Gault.

Lac Hertel : Suivez le chemin rouge et le belvédère se trouve juste avant la fin du lac.

Pré : Suivez le sentier orange, puis prenez le sentier mauve en arrivant au pré. L'étang est à gauche du sentier près du sentier du ruisseau.

Burned Hill : Suivez le sentier orange. L'étang est visible du sentier, un peu plus loin que le sommet Burned Hill.

Dieppe 1 et Dieppe 2 se trouvent le long du sentier vert, près du sommet Dieppe.



Rue du Massif

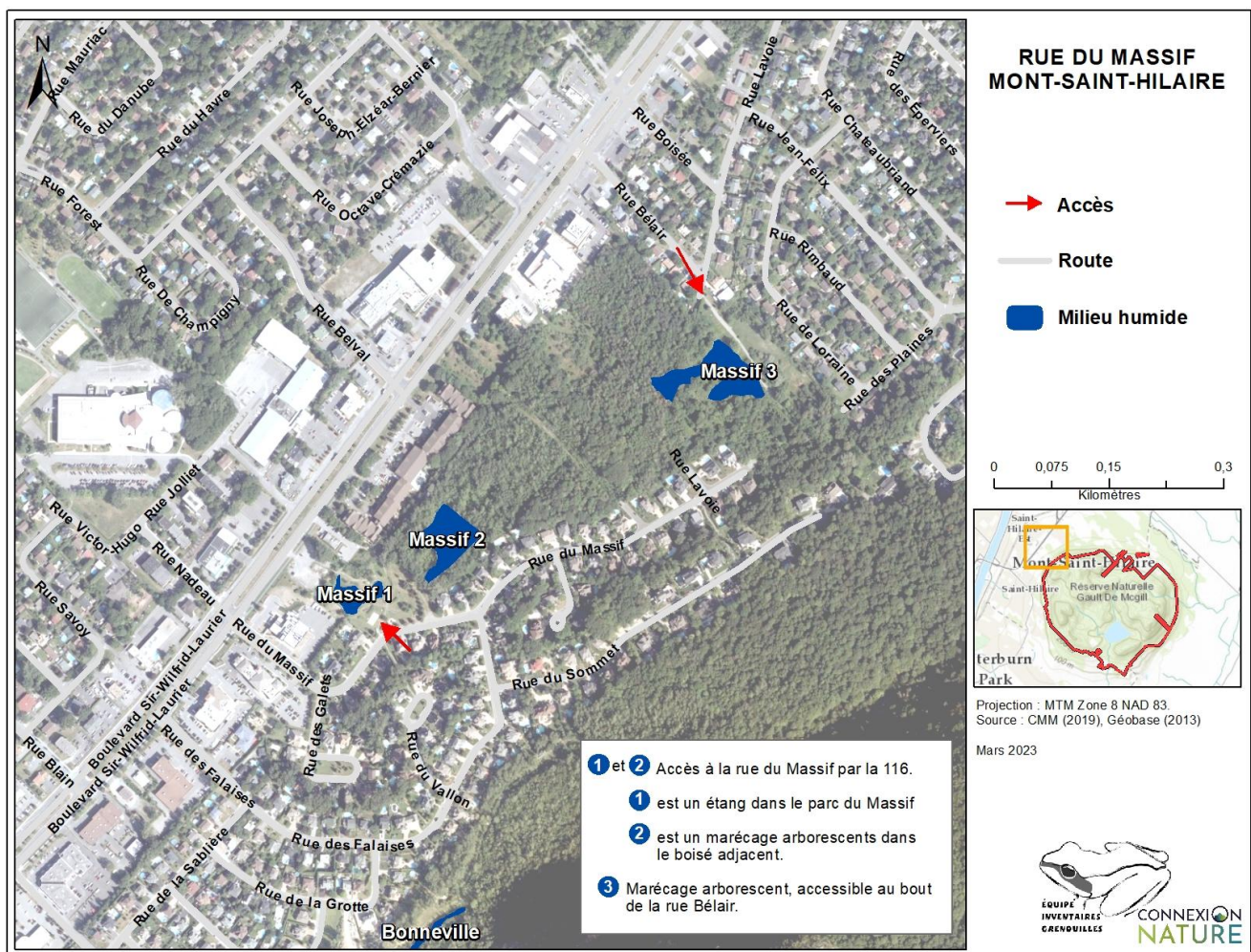
Massif 1 et Massif 2 : Accès à la rue du Massif par la 116.

Stationnement sur la rue du Massif et sur la rue Bélair.

Massif 1 est un étang dans le parc du Massif.

Massif 2 est un marécage arborescent dans le boisé adjacent.

Massif 3 est un marécage arborescent, accessible par la rue Bélair au bout de la rue Lavoie.



Réserve naturelle en Piémont

Il existe trois accès à la réserve naturelle en Piémont : rue des Fées, rue des Plateaux et chemin Ozias-Leduc.

Stationnement sur la rue des Fées ou sur la rue Radisson au niveau de la rue Pineault.

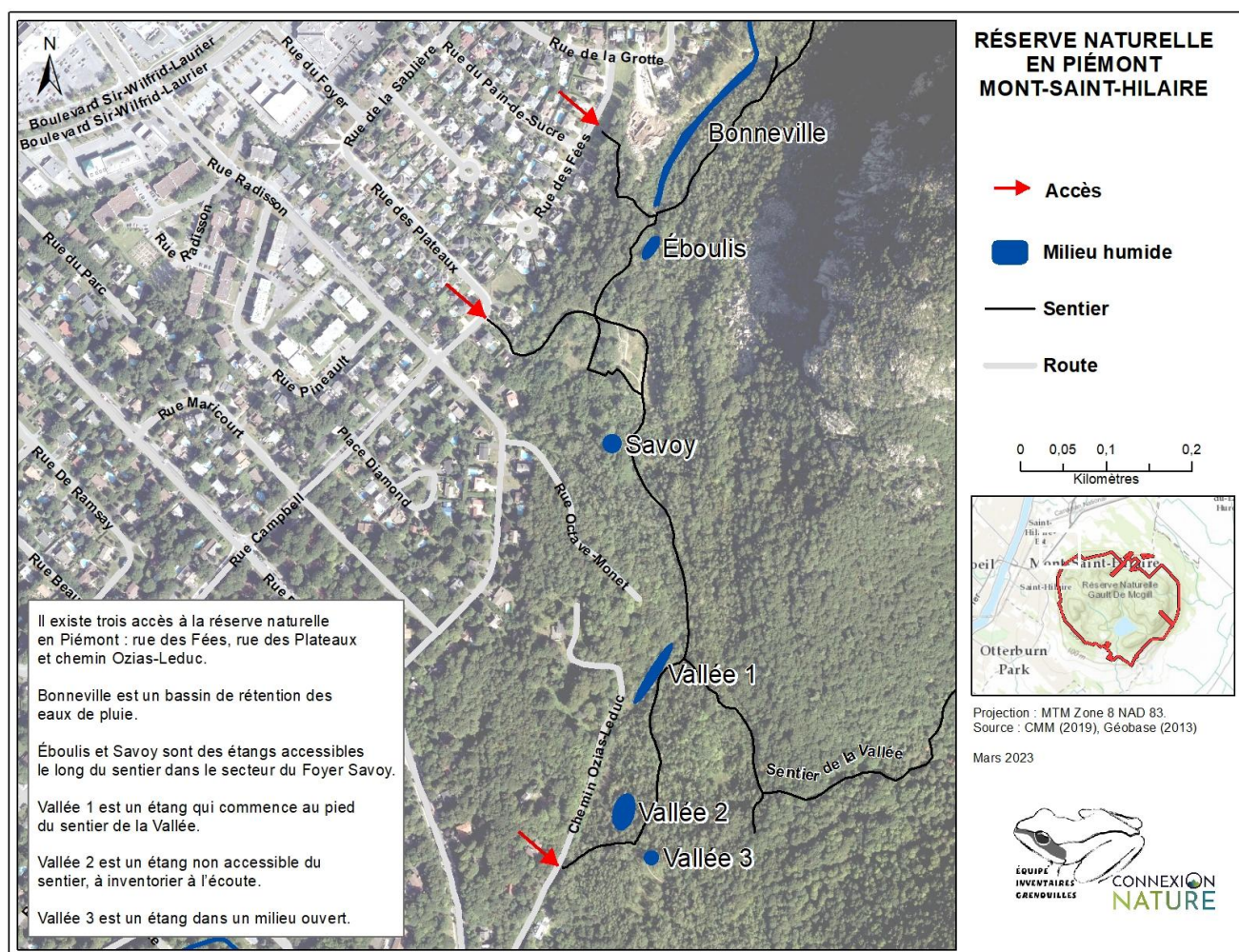
Bonneville est un bassin de rétention des eaux de pluie.

Éboulis et **Savoy** sont des étangs accessibles le long du sentier dans le secteur du Foyer Savoy.

Vallée 1 est un étang qui commence au pied du sentier de la Vallée.

Vallée 2 est un étang non accessible du sentier à inventorier à l'écoute.

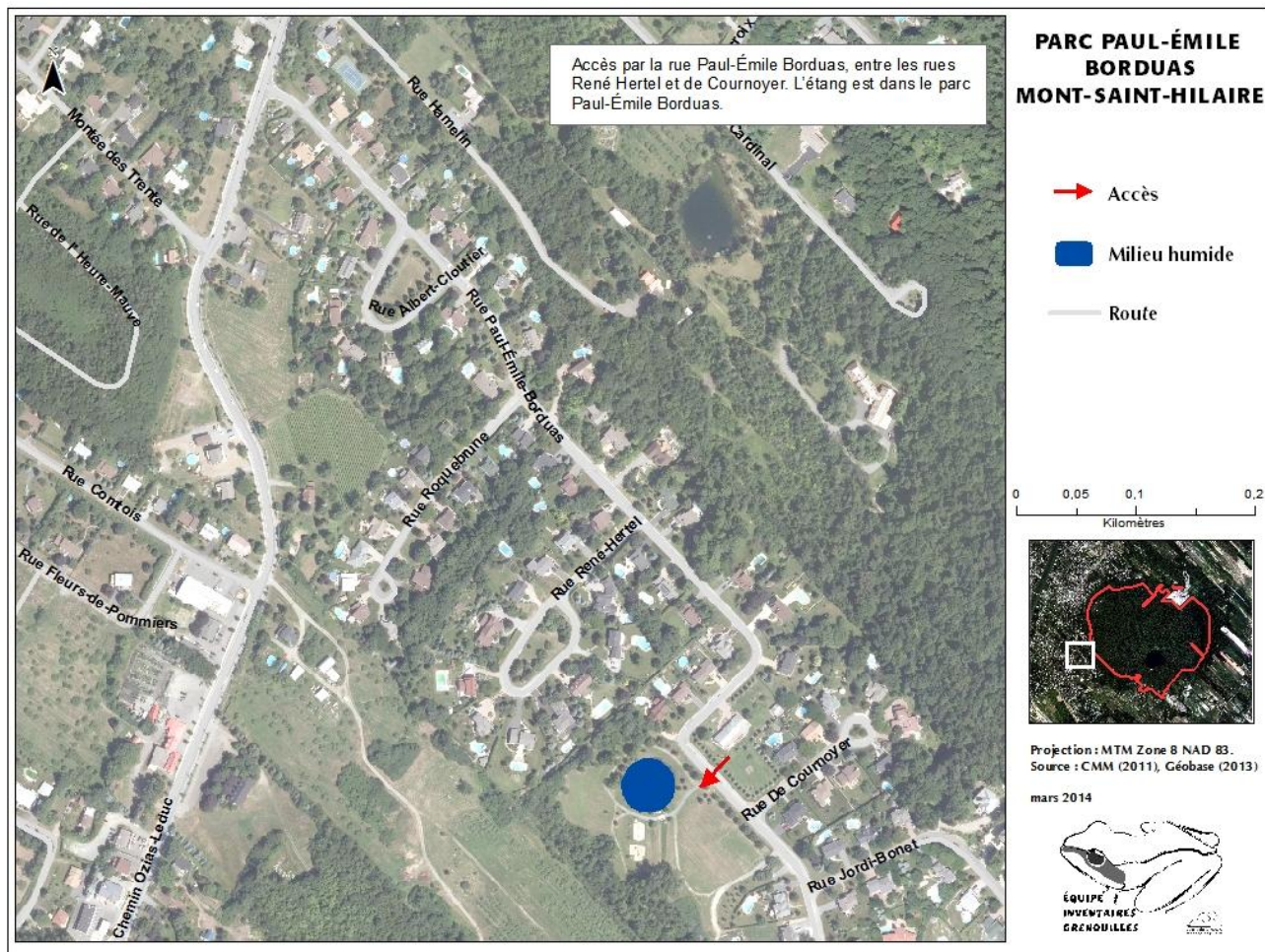
Vallée 3 est un étang dans un milieu ouvert.



Parc Paul-Émile Borduas

Accès par la rue Paul-Émile Borduas, entre les rues René Hertel et de Cournoyer. L'étang est dans le parc Paul-Émile Borduas.

Stationnement sur la rue Paul-Émile-Borduas.



Bois des Bosquets

Accès aux sentiers par la rue Mountainview ou Prince-Albert. Prendre les sentiers bleu et jaune.

Stationnement sur la rue Mountainview (stationnement en gravier).

Bosquet 1 est un étang.

Bosquet 2 et **Bosquet 3** sont des marécages arborescents.



Attention : Accès non-autorisé

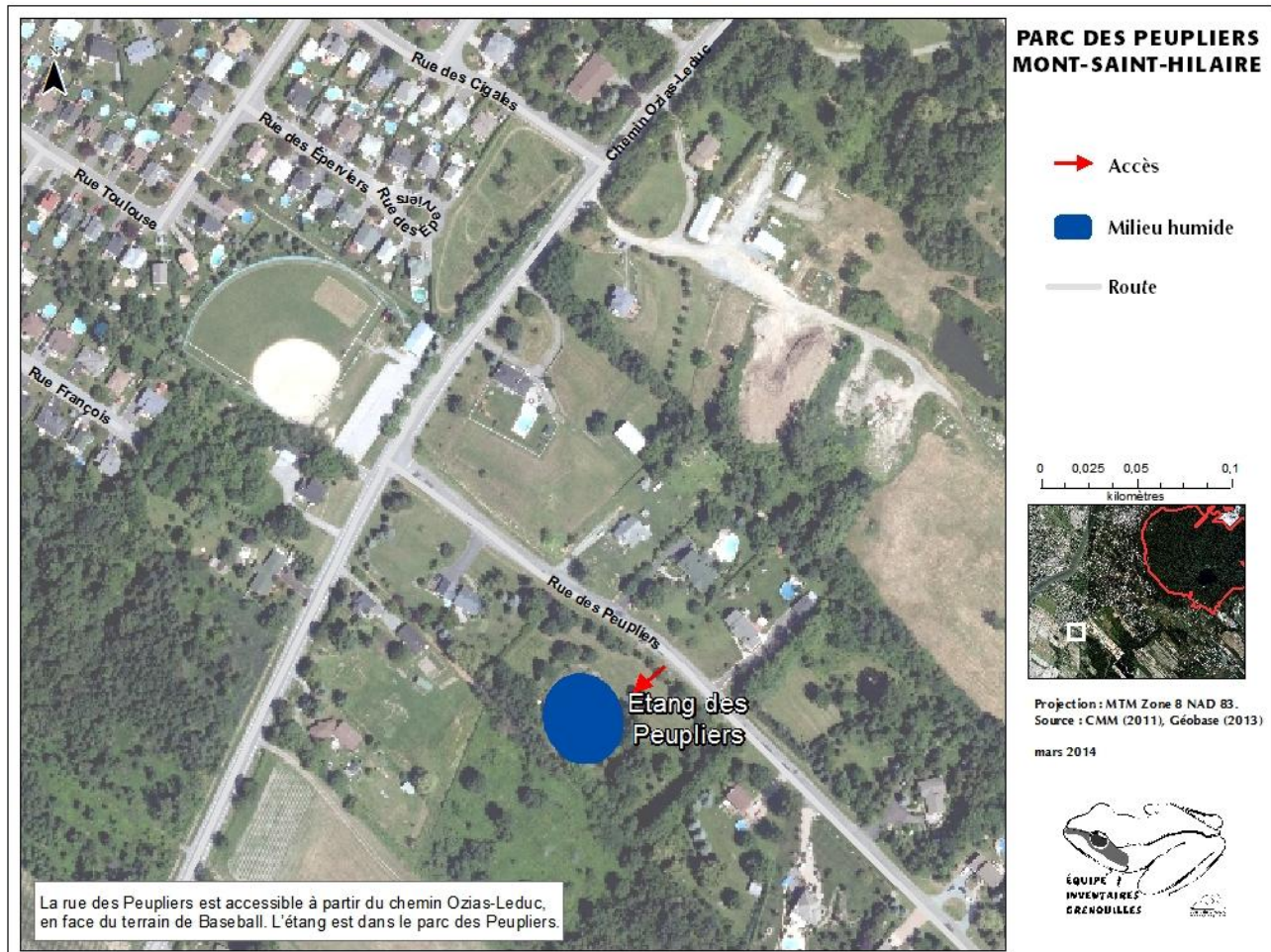
—

Les étangs du Bois des Bosquets ne feront pas l'objet du suivi en 2025



La rue des Peupliers est accessible à partir du chemin Ozias-Leduc, en face du terrain de Baseball. L'étang est dans le parc des Peupliers.

Stationnement sur la rue des Peupliers.



Chemin des lots

Le chemin des Lots est le prolongement de la rue Noiseux, accessible par le chemin de la Montagne ou le chemin Benoît. Des milieux humides se trouvent sur toute la longueur du chemin. Les inventaires se font à l'écoute à partir du sentier.

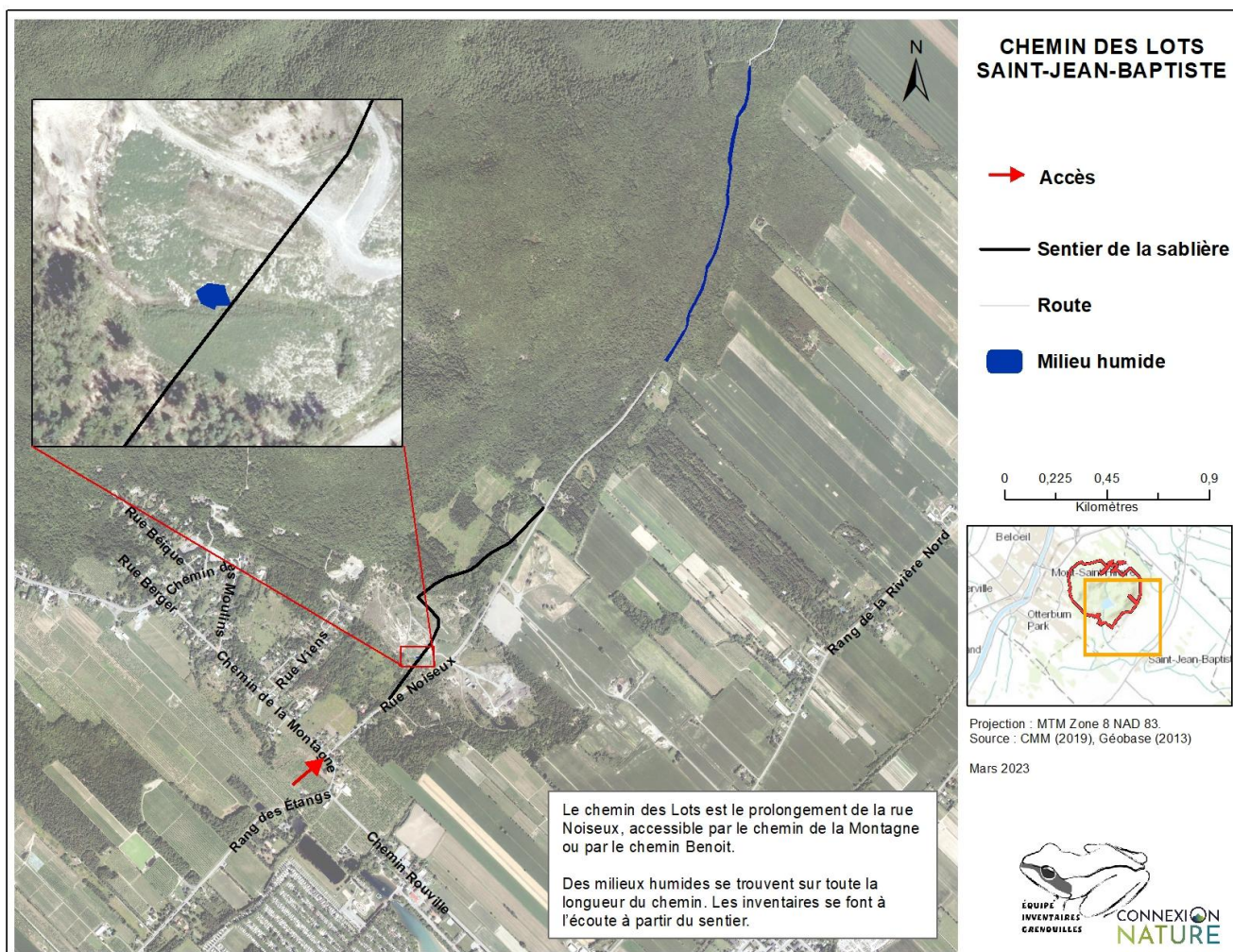
Il n'y a pas de stationnement proche. L'accès se fait à pied ou à vélo uniquement. Stationnement incitatif au coin du rang de la Rivière Nord et du chemin Rouville.

Ancienne sablière

Accessible à partir du sentier qui traverse la sablière. L'accès se fait à partir de la rue Noiseux.

Il n'y a pas de stationnement proche. L'accès se fait à pied ou à vélo uniquement.

Stationnement incitatif au coin du rang de la Rivière Nord et du chemin Rouville



Collège Saint-Hilaire

Le marécage se trouve entre le verger et le collège Saint-Hilaire.

Le boisé est adjacent au terrain de sport gazonné du collège.

L'accès se fait idéalement à pied (par le sentier du piémont) ou à vélo (chemin Rouillard)

